

Bulletin d'adhésion 2023 au GDSA12

Nom :	Prénom :		
Adresse : n°	Rue :		
Code postal :	Ville :		
Téléphone :	Portable :		
E-mail :	N° d'apiculteur :		
Aidez le GDSA en donnant un e-mail, svp.	Numéro impératif pour acheter des traitements à la FODSA. Pour une 1ère inscription, joindre une copie de votre déclaration de rucher.		
Localisation (imprécise) des ruchers pour alerte en cas de problème sanitaire ou d'épandage. Merci d'indiquer en case : n°1 le code postal n°2 ville, village, repère le plus proche (- de 3km)	Ruchers	1	2
	Code postal		

Cotisations Année 2023 :

Inscription avant le **1^{er} juin**. Merci de **ne pas agraffer le chèque** au bulletin et remplir les cases grisées.

Nb : Pour les produits non disponibles en permanence, une commande ferme est demandée avec paiement à la commande.

Tarifs : 12€ +0,35€ par ruche traitée (ex : pour 10 ruches, = 12 + 10x0,35 = 12 +3,5 = 15,5€)	(ex : 3 ruches Dadant 10c + 4 ruchettes Dadant 6c ≈ 5 ruches ; Si 2 traitements identiques / an ≈ 10 ruches)	Nombre de ruches traitées =>	...	Par chèque : uniquement pour la cotisation et les ruchers école ordre GDSA 12 =
Adhésion aux deux ruchers écoles du GDSA : • La Cavalerie - 13° DBLE • Villefranche de Rouergue après accord par mail pour les places disponibles: jean.blanchot12@orange.fr	Adulte		38 €	
	2 ^{ème} membre de la famille et autres		20 €	
	Mineur de plus de 7 ans accompagné		15 €	
			Ruches	

Informations sur les produits contre le varroa proposés en 2023:

Produits proposés.	Conventionnel	Biologique
Nom =>	BAYVAROL®	VARROMED® (BIO)
Prix =>	(22,33 € HT 26,80 € TTC)	23,50€ € HT 28,20€ € TTC
Conditionnement : => Nbre ruches traitées	Boîte de 5 sachets de 4 lanières 4 lanières/ruche - 5 ruches / boîte	Bidon de 550g - 5cl/ruelle habitée

Depuis le 6 mars 2019, le GDSA 12 pu bénéficier de la **reconnaissance d'intérêt général** en application des dispositions énoncées aux articles 200 et 238 bis du code général des impôts (CGI) et par extension avoir la faculté d'émettre des reçus fiscaux pour les dons. De ce fait, si le cœur vous en dit, à l'heure des "fund rising", n'hésitez pas à **faire un don au GDSA**, indépendamment de votre cotisation. Nos abeilles vous en seront reconnaissantes.

chèque pour un don au GDSA 12

Je soussigné, en remplissant ce formulaire

- **Je déclare adhérer au Programme Sanitaire d'Élevage (PSE)** porté par la FODSA en partenariat avec le GDSA
- **J'accepte que le GDSA 12 mémorise mes données personnelles** collectées et l'autorise à les partager avec la FNOSAD (Fédération Nationale des Organisations Sanitaires Apicoles Départementales). Ces deux organisations pourront communiquer avec moi si nécessaire afin de m'apporter des informations complémentaires sur leurs projets sanitaires, via les coordonnées collectées dans le formulaire. Afin de protéger la confidentialité de mes données personnelles, le

Nom, prénom :

GDSA 12 et la FNOSAD s'engagent à sécuriser, ne pas divulguer, ne pas transmettre ni partager mes données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, **conformément au RGPD** n° 2016/679 sur la protection des données personnelles et à sa politique de protection des données. Je dispose, en outre, d'un droit de rectification en m'adressant à : Jean Blanchot, 14 impasse Anastasie 12520 Compeyre message pour le GDSA12 via jean.blanchot12@orange.fr

Signature :

Bulletin à retourner à : FODSA-GDS12/Service Apiculture/181 Av des Ebénistes- Z.A. Bel Air/12032 RODEZ Cedex 9
où vos produits de traitement seront disponibles. Tel. : 05 65 42 18 92
Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.



L'adhésion au GDSA 12 permet d'accéder :

- ✓ à un accompagnement technique par un TSA local (technicien sanitaire apicole) ;
- ✓ à des conseils vétérinaires par 2 vétérinaires spécialisés en cas de problème (mortalités par exemple) ;
- ✓ aux médicaments sans la consultation et visite obligatoire du rucher par un vétérinaire à chaque prescription ;
- ✓ à des traitements contre le varroa à des tarifs préférentiels ;
- ✓ à une visite conseil gratuite d'un TSA tous les 5 ans dans le cadre du P.S.E ;
- ✓ à un service de récupération des déchets de médicaments sur le site de Fodsa-GDS12 ;
- ✓ à toutes les informations sanitaires du niveau national par le biais de la FNOSAD et de GDS France ;
- ✓ à l'appui de la Section Sanitaire Régionale regroupant tous les GDSA d'Occitanie ;
- ✓ à des formations spécialisées dispensées plusieurs fois par an dans les Ruchers La Santé de l'Abeille,
- ✓ **à -10% de remise sur l'ensemble des articles apicoles (hors traitement) vendus au magasin Farago Aveyron.**

Le GDSA 12 compte 22 TSA, accompagnés par 2 vétérinaires spécialisés en apiculture. Ils ont en charge un accompagnement des nouveaux adhérents et une visite une fois tous les cinq ans de l'ensemble des adhérents. Selon l'enquête nationale sur les mortalités d'abeilles, le taux de mortalités des colonies des membres du GDSA est de beaucoup inférieur à celui des non adhérents.

L'action sanitaire apicole est la raison d'exister des GDSA. Elle est efficace avec la collaboration de tous. Être apiculteur ou apicultrice, c'est être responsable individuellement de ses colonies, et coresponsable d'une aire de butinage partagée. Bonne saison apicole.

Les médicaments apicoles sont disponibles auprès de :

FARAGO Aveyron - Avenue des Ebénistes - PA Bel Air - 12 032 RODEZ Cedex 9 - Tel. : 05 65 42 18 92

Le magasin est ouvert du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30. Livraison possible sur demande.

L'équipe technique du magasin se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Produits proposés en 2023 :

Médicaments EN STOCK AU MAGASIN FARAGO AVEYRON	Montant HT	Montant TTC
--	------------	-------------

VARROMED® (Bio) bidon de 550g pour 12 ruches	23,50	28,20 €
BAYVAROL® (conventionnel) boite de 5 sachets de 4 lanières	22,33	26,80 €
Médicaments SUR COMMANDE		
OXYBEE® (Bio) 2 sachets de poudre saccharose de 125 g + 1 flacon de solution d'Acide Oxalique de 750 g - pour traiter 30 ruches	38,25	45,90 €
FORMIC PRO® (Bio) 2 sachets de 2 bandes pour 2 ruches	30,50	36,60 €
FORMIC PRO® (Bio) 10 sachets de 2 bandes pour 10 ruches	106,66	128,00 €
Ces tarifs sont affichés sous toute réserve d'augmentation tarifaire au cours de l'année.		